

Déclaration liminaire

A Paris, le 20 décembre 2023

**Comité social d'administration Ministériel
Du 20 décembre 2023**

Madame la Présidente,

FO Agriculture est une nouvelle fois porteuse des alertes et questionnements de nos collègues. Nous vous les avons adressés dans nos questions diverses. Nous attendons des réponses précises en séance à défaut de quoi, nous craignons qu'elles tombent une nouvelle fois dans les oubliettes.

FO Agriculture exprime à nouveau sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats en zone de guerre. Dans le monde entier, il y a des manifestations massives en faveur de la paix.

FO Agriculture réaffirme ce droit à manifester et soutient tous les syndicats qui appellent à rejoindre les manifestations et rassemblements pour exiger l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population !

Depuis le mois de novembre des phénomènes météorologiques violents et des tempêtes ont perturbé le quotidien de nombreux concitoyens et démontré une nouvelle fois le rôle essentiel et indispensable des services publics. Ainsi certains de nos collègues ont été appelés à enfreindre des arrêtés préfectoraux pour assurer leurs missions.

Novembre a aussi mis en exergue des anomalies persistantes dans le monde du travail :

- -discriminations de l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap (duo day) ;
- -inégalité salariale femmes/hommes, depuis le 6 novembre les femmes travaillent gratuitement.

Nous insistons sur le fait que les fonctionnaires dont les agents de notre ministère subissent une baisse constante de leur pouvoir d'achat depuis l'an 2000. Les deux dernières revalorisations du point d'indice sont loin de compenser l'ampleur de l'inflation et les pertes de plus de 25% subies depuis 20 ans. Les agents publics sont paupérisés et l'attractivité de l'emploi public est annihilé.

A l'heure où le gouvernement veut engager une réforme des carrières et de la grille indiciaire, nous n'acceptons pas la position du ministre de la Fonction Publique sur le gel du point d'indice incompatible avec l'augmentation du coût de la vie.

Pour **FO Agriculture**, seule une revalorisation conséquente du point d'indice permettra de compenser l'inflation pour tous les agents, d'améliorer la grille indiciaire et les futures pensions.

Pour **FO Agriculture**, l'État employeur se doit d'être exemplaire en matière de pouvoir d'achat. Il y va également de l'attractivité de nos emplois.



Les remerciements et autres plans de communication de complaisance délivrés par les membres du gouvernement, y compris par le Président de la République, aux fonctionnaires ces dernières années, lors des crises ou événements majeurs, ne suffisent plus.

Merci de votre attention.

FO Agriculture vous souhaite de bonnes fêtes.

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

